

n°10 Février 2024

VALLESPIR

mag

Le magazine d'information de la
Communauté de Communes du Vallespir

LE BIODÉCHET

**TRI À LA SOURCE
AU 1^{ER} JANVIER 2024**

SOMMAIRE



N°10

FÉVRIER 2024
Magazine trimestriel
d'information de la
CCV

**Directeur de la
publication**
Michel Coste

Rédacteurs
Fanny Fontaine
Thomas Anies

Crédit photos
Thomas Anies

**Création graphique
et mise en page**
Thomas Anies

Distribution
INFO NEWS 66

Tirage
11 000 exemplaires

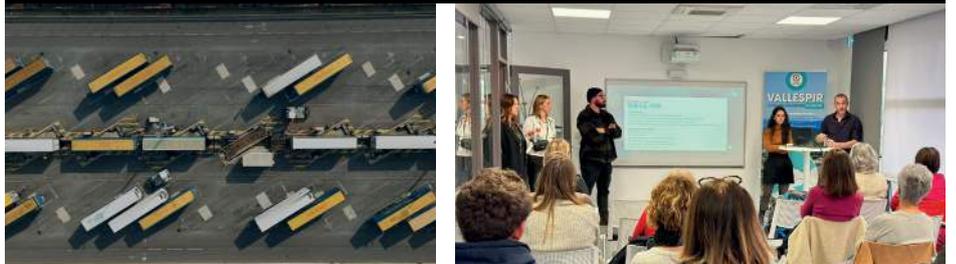
Vallespir mag est
imprimé sur un
papier certifié PEFC
100% fibre IFGD (issu
de forêts gérées
durablement)

Disponible également
en version numérique
sur notre site web :
www.vallespir.com

4 - GRAND FORMAT - BIODÉCHETS



10 - S'IMPLANTER ET INVESTIR EN VALLESPIR



16 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS



20 - SANTÉ

22 - TOURISME

23 - CHANTIERS RÉALISÉS

24 - PÉRISCOLAIRE

26 - PROJET REYNÈS

ÉDITORIAL



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Dans ce numéro de notre magazine, nous plongeons au cœur d'une problématique cruciale : la gestion du biodéchets.

Ces déchets organiques, trop souvent négligés, sont pourtant cruciaux face aux enjeux environnementaux et à la réduction des déchets pour demain.

Le traitement des biodéchets est bien plus qu'une simple question de gestion des déchets. C'est un élément essentiel de notre engagement envers la durabilité et la préservation de notre environnement local. En effet, ces déchets organiques représentent une part importante de notre production globale de déchets, et nous avons la possibilité de les utiliser dans un cercle vertueux pour nourrir à notre tour notre terre.

La bonne nouvelle est que nous avons entre nos mains les outils nécessaires pour agir efficacement. En encourageant le compostage domestique et collectif, nous pouvons réduire significativement notre empreinte environnementale tout en valorisant ces déchets organiques pour en faire des ressources précieuses.

Ce magazine vous le verrez, est sous le signe de la DURABILITÉ. Toutes les actions que nous menons sont plus que jamais tournées vers des projets qui incluent en priorité la DURABILITÉ pour un territoire vert et éco-responsable pour nos générations futures.

Bonne lecture à toutes et tous.

Michel Coste
Maire de Céret
Président de la Communauté de
Communes du Vallespir

VALLESPIR
LA NOUVELLE SENSATION CATALANE

VIVRE & HABITER EN VALLESPIR

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS





LE BIODÉCHETS

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2024

Déchets alimentaires, loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), compostage... Vous avez entendu parler d'une obligation de trier et d'une échéance au 1^{er} janvier 2024, mais vous avez des difficultés à démêler le vrai du faux ? la Communauté de Communes fait le point pour vous.

SOMMES-NOUS OBLIGÉS DE TRIER NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024 ?

Non, les particuliers n'ont pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024, même si nous invitons tout le monde à le faire ; la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) concerne les collectivités ayant pour compétence la gestion et la valorisation des déchets, ce qui est le cas pour le Vallespir. Celle-ci nous impose en effet de mettre en place, à cette date, de nouvelles filières de tri et de collecte (points d'apport volontaire ou collectes en pied d'immeuble), et de traitement (compostage individuel et partagé, plateformes industrielles de compostage, méthanisation...).

Tous les producteurs de déchets alimentaires, (quel que soit le volume des déchets produits, particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations...) devront disposer d'une solution.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE LOI ?

Derrière l'obligation imposée par la loi AGECE, **3 objectifs précis** :

– **réduire le bilan carbone** de la filière déchets, à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets ;

– **produire du biogaz** pour un usage local ou pour le réseau de gaz naturel ;

NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS VENDUS : 85 SUR LE SECOND SEMESTRE 2023 ET 55 SUR LE MOIS DE JANVIER 2024

– **fournir en engrais organique** les particuliers, agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts, afin d'améliorer la qualité des sols.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS AUJOURD'HUI PROPOSÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Les solutions ont été anticipées depuis plus de 10 ans sur le territoire :

> **Vente de composteurs de jardin**

> **Mise en place de composteurs collectifs auprès de plusieurs quartiers du territoire et qui va connaître des déploiements supplémentaires au cours des prochaines années.**

COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Au mois de janvier 2024, nous avons enregistré une forte hausse de commande de composteurs avec une cinquantaine en l'espace de 30 jours.

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ COMMANDER VOTRE COMPOSTEUR ?

On vous explique étape par étape comment ça marche avec deux possibilités qui s'offrent à vous.

ÉTAPE 1 POUR LES DEUX SCÉNARIOS : Rendez-vous sur le site Internet de la CCV (www.vallespir.com), rubrique **VALORISATION DES DÉCHETS / OBTENIR UN COMPOSTEUR** et téléchargez la fiche **BON DE COMMANDE POUR UN COMPOSTEUR** et remplissez le coupon détachable.

MÉTHODE 1

DIRECTEMENT AU SIÈGE de la CCV :

ÉTAPE 1 : Rendez-vous au siège de la Communauté de Communes du Vallespir au 2, avenue du Vallespir pendant les horaires d'ouvertures (**du lundi au Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h**) avec votre coupon rempli.

ÉTAPE 2 : Payez par chèque ou espèce la somme de **10€ (chèque à l'ordre du trésor public)** une facture ainsi qu'un coupon de retrait vous seront remis

ÉTAPE 3 : retirez votre composteur à la déchetterie de Céret muni de votre coupon 1 rue du Roc de France - Zone Tech Oulrich (**du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 18h00 (journée continue)**)

MÉTHODE 2

PAR COURIER :

ÉTAPE 1 : Envoyez ou déposez votre coupon pré-rempli avec un chèque de 10€ dans la boîte au lettre de la Communauté de Communes du Vallespir (2, avenue du Vallespir 66400 Céret)

ÉTAPE 2 : Nous vous communiquerons par mail votre facture et le bon de retrait

ÉTAPE 3 : Retirez votre composteur à la déchetterie de Céret muni de votre coupon 1 rue du Roc de France - Zone Tech Oulrich (**Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 18h00 (journée continue)**)

La *nouvelle appli* spéciale déchets



En raison des nombreuses incivilités et dépôts sauvages constatés autour des colonnes de déchets au cours de l'année 2023, la Communauté de Communes vous propose un tout **nouvel outil**.

Cette application, disponible sur mobile, **sans téléchargement et entièrement gratuite**, vous permet de signaler incivilités, dysfonctionnements, débordements ou dépôts sauvages que vous pouvez constater autour des stations du territoire du Vallespir.

Comment ça marche ?

- 1** Scannez le QR Code (vous pourrez le trouver sur les colonnes ou directement ci-dessous)
- 2** Renseignez votre nom et prénom, et un moyen de vous contacter (téléphone ou e-mail)
- 3** Sélectionnez le motif du signalement et une photo de votre constat
- 4** Localisez le lieu du signalement sur la carte (si vous êtes devant une colonne, cela se fera automatiquement)
- 5** Validez et votre demande sera transmise pour être traitée dans les meilleurs délais !



pour accéder
à l'appli

scanner ici

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

C'EST À LA PORTÉE DE TOUS

Au 1er Janvier 2024



il sera obligatoire de trier ses déchets alimentaires

LOI AGECE

PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

POUR QUELS DÉCHETS ?

Toutes matières végétales

- Épluchures de fruits et légumes (y compris peaux d'agrumes, oignons, ail...)
- Restes de repas
- Coquilles d'œufs, trognons, fanes
- Fleurs coupées, plantes d'intérieur

OÙ LES DÉPOSER ?

Dans un composteur

- individuel en bac
- collectif*



ÉPLUCHÉS,
CUISINÉS,
MAIS JAMAIS JETÉS

DANS QUOI LES METTRE ?

- Un sac en papier kraft ou un sac compostable
- Un petit seau avec couvercle et facile à transporter



COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

- Auprès de l'accueil de la CCV grâce au bon de commande disponible en téléchargement sur le site
- À récupérer à la déchetterie de Céret après avoir reçu votre bon de retrait à l'accueil de la CCV

*Des composteurs de quartier sont disponibles à Céret et Le Boulou.

Leur emplacement est signalé sur la carte interactive des points collecte disponible sur le site internet de la CCV





L'ÉQUIVALENT DE 300 VOITURES EN 2023 !!

Depuis le déploiement en avril dernier du nouveau mode de collecte des ordures avec l'implantation des nouvelles Colonnes Aériennes de Proximité, les résultats sont bel et bien là. En effet, le rapport d'activités 2023 du service révèle une réduction de 300 tonnes d'ordures.

Ce nouveau système, adopté pour optimiser la collecte des déchets tout en minimisant l'impact environnemental, porte ses fruits. Initialement introduit dans le cadre d'une série de mesures visant à améliorer la gestion des déchets, il a rapidement attiré l'attention par ses résultats positifs en même pas un an.

UNE PREMIÈRE QU'IL FAUT SOULIGNER !!

En 2023, pour la première fois, le Vallespir passe sous la barre des 6 000 tonnes collectées avec un résultat de 5 822,36 tonnes soit une réduction de 300 tonnes par rapport à l'année 2022. Cela représente environ le volume de 300 voitures ou 1 Airbus A380. L'objectif 2024 serait alors logiquement de rester sous la barre des 6 000 tonnes de déchets collectés et visons collectivement à réduire l'équivalent de 2 Airbus.

Cette réduction notable de production de déchets est le fruit d'une combinaison de facteurs. Tout d'abord, le nouveau système de collecte offre une meilleure gestion des déchets, en rationalisant les

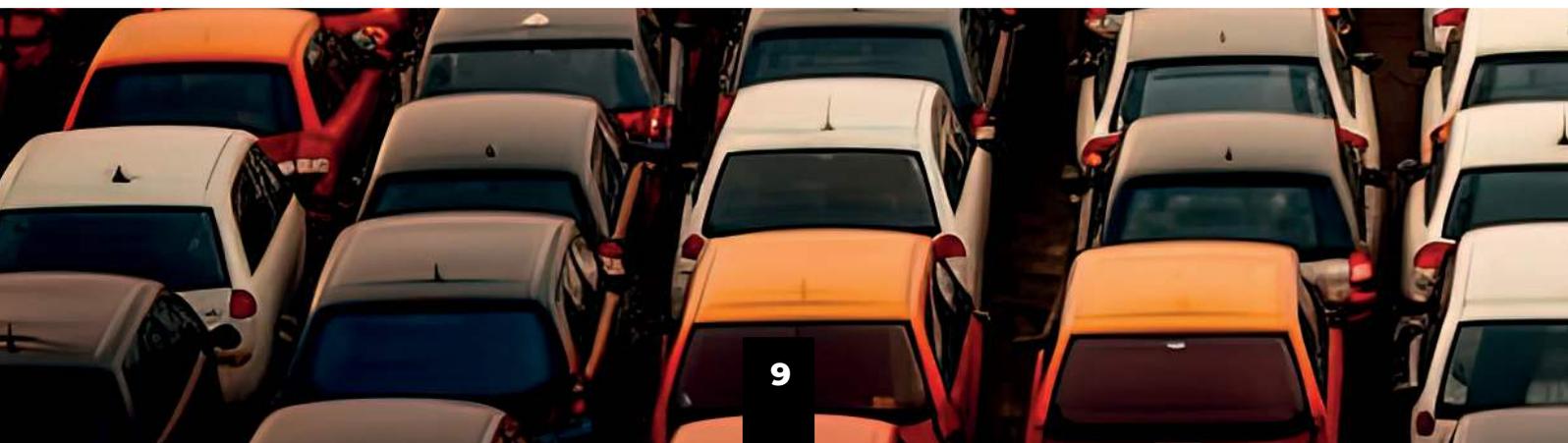
itinéraires de collecte et en fournissant des contenants plus adaptés aux différents types de déchets. De plus, les différentes campagnes de sensibilisation réalisées pour encourager les usagers à adopter des pratiques de recyclage et de réduction des déchets ont elles aussi, bien fonctionné.

Cette réduction contribue non seulement à préserver l'environnement en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, mais également à optimiser les ressources en favorisant le recyclage et la réutilisation.

Des initiatives supplémentaires sont en cours pour continuer la réduction des déchets et la mise en œuvre de pratiques durables avec notamment le réaménagement des déchetteries de Céret et du Boulou avec l'ajout de nouvelles filières de collectes permettant de trier encore mieux les déchets pour un traitement plus précis et favoriser le recyclage et le réemploi.

Cependant, malgré ces progrès et la prise de conscience collective, des défis persistent. Certains quartiers rencontrent encore des problèmes d'adhésion, avec des dépôts sauvages qui se multiplient et très souvent sur les mêmes secteurs. La Communauté de Communes compte bien continuer à sensibiliser et accompagner l'ensemble des usagers dans ce combat permanent de réduction des déchets.

PREMIÈRE FOIS QUE LE TERRITOIRE PASSE SOUS LA BARRE DES 6000 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS



S'IMPLANTER & INVESTIR EN VALLESPİR



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DEPUIS 2022, SNCF RÉSEAU PILOTE UN PROJET DE PLATEFORME

Projet de création d'une plateforme ferroviaire à l'entrée Est du Boulou. Le mois de novembre 2023 fut consacré à la concertation publique et à l'appropriation du projet par les différents acteurs du territoire concernés: riverains, associations, partenaires institutionnels, etc.

Lors des 2 réunions publiques et via un questionnaire en ligne (plus de 150 contributions), l'opportunité du projet est ressortie de manière prégnante : contribution importante dans la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de CO₂.

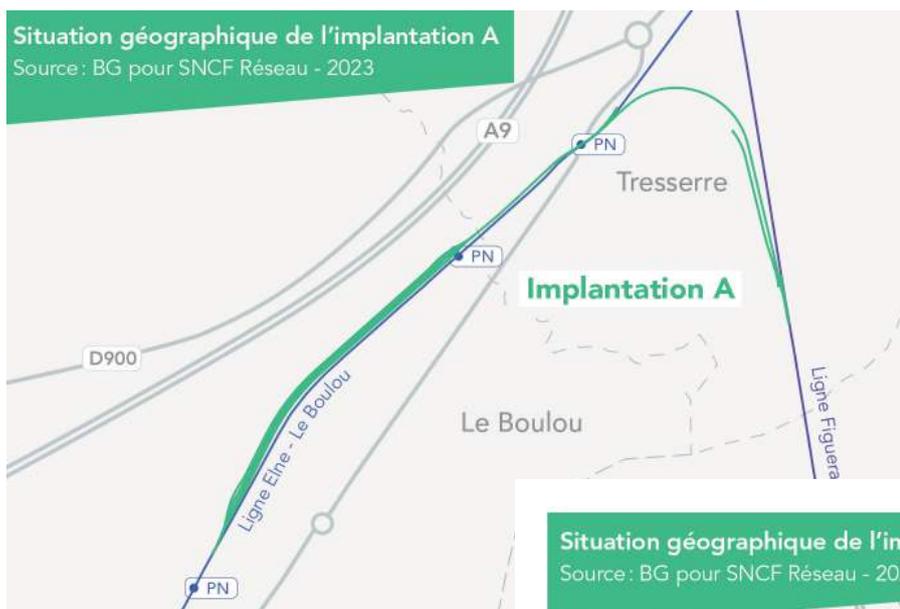
Il est également ressorti que le projet aura un impact significatif pour l'économie du territoire. Des précisions sont attendues quant aux retombées effectives (emplois, bénéfices pour les entreprises locales, etc.). Par ailleurs, sur les deux implantations potentielles, les avis ont expressément exprimés un choix pour l'implanta-

tion « A », jugée comme la plus cohérente et adaptée aux besoins du territoire. Quant à l'autre implantation, dite « B », sur la commune de Tresserre, elle n'a pas été plébiscitée par le public. Il faut également noter les craintes exprimées sur la mise en service du projet jugée tardive (à savoir à l'horizon 2030) et sur les futures nuisances que pourrait engendrer le projet dont l'objectif est d'accroître significativement le trafic ferroviaire. Une attention particulière a été demandée par les élus sur la prise en compte des nuisances sonores actuelles et à venir sur le plan sonore, lumineux et atmosphériques.

Les suites du projet s'attacheront à préciser le volet technique par des études plus précises intégrant le volet environnemental, avec un objectif de commencement des travaux en 2029

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Situation géographique de l'implantation A
Source: BG pour SNCF Réseau - 2023



L'IMPLANTATION A

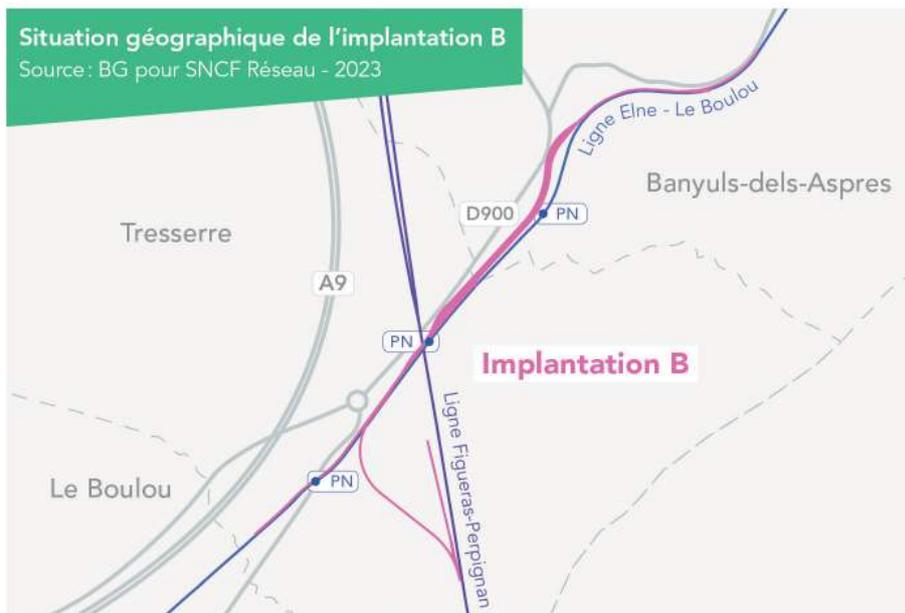
L'implantation A permet la création d'un nouveau faisceau de voies implanté sur le site d'En Cavallès, dans un corridor compris entre l'A9 et l'ancienne RD 900.

Cette localisation se trouve pour 85% sur le territoire de la commune du Boulou, et à 15% sur celui de Tresserre.

L'IMPLANTATION B

Dans l'implantation B, le faisceau de voies se trouverait implanté non plus à l'ouest, mais à l'est de la ligne Figueras-Perpignan, dans une zone très peu habitée, située à 60 % sur le territoire de la commune de Tresserre et 40 % sur le territoire de Banyuls-dels-Aspres.

Situation géographique de l'implantation B
Source: BG pour SNCF Réseau - 2023



LE PROGRAMME OCCTAVE AVENIR AU SERVICE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA RÉGION

Face aux difficultés des entreprises des territoires ruraux à transmettre leur établissement, la Région Occitanie a lancé le programme OCCTAVE Avenir.

Visant à faciliter la mise en relation des territoires avec des repreneurs en recherche d'implantation sur la Région, plusieurs temps forts pilotés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont favorisé la création de liens entre cédants et repreneurs dans le Vallespir.

C'est ainsi que 2 porteurs de projet ont manifesté un intérêt pour la reprise d'un camping/centre de loisir et la création d'un service de promenade en mobilettes. La concrétisation de ces reprises sera connue ultérieurement, après que les porteurs de projet aient consolidé leur projet, notamment par un accompagnement sur

mesure des chambres consulaires.

En parallèle, le programme a mis en exergue un commerce reconnu sur Céret, la boulangerie POLENZANI en recherche de repreneur avant un départ à la retraite. Une candidate à la reprise s'est d'ailleurs manifestée grâce à la communication faite dans le cadre du programme.

FACILITER LA MISE EN RELATION DES TERRITOIRES AVEC DES REPRENEURS



LE CONCOURS DES TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE

Ce concours s'inscrit dans une démarche de promotion des entreprises du territoire de la CCV, en mettant en valeur leur dynamisme, les parcours entrepreneuriaux et en donnant une visibilité et un soutien à des projets exemplaires qui contribuent à créer de la valeur pour le territoire et à le promouvoir.

Ce trophée s'appuie sur un comité d'experts et un réseau de structures compétentes en matière de développement économique et d'entrepreneuriat.

Il a pour ambition de :

- Valoriser le dynamisme du tissu économique local
- Encourager et mettre en lumière les initiatives des entreprises du territoire
- Faire écho au projet de territoire et à la stratégie économique de la CCV (préservation de l'environnement, construction d'un territoire innovant, consolidation du tissu économique axé sur les filières d'énergies renouvelables, cycle de l'eau et production locale, dynamisation des centres-bourgs...).

Le concours se décline en 3 catégories :

Commerces et services de proximité : commerces et services de proximité servant les habitants du Vallespir qui contribuent de par leur activité et leurs pratiques à faire du Vallespir un territoire innovant, dynamique, durable et où il fait bon vivre.

Promotion et valorisation du territoire : entreprises qui par leur activité font rayonner le Vallespir et contribue à la promotion du territoire au-delà du périmètre géographique.

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR DE NOTORIÉTÉ POUR LES ENTREPRISES DU VALLESPIR

Qualité de vie au travail :

entreprises qui ont mis en place des actions dans leur politique de ressources humaines en faveur du bien-être et de la qualité de vie au travail de leurs salariés.

Plus d'une dizaine d'entreprises, intéressées par la visibilité générée par le concours, ont fait acte de candidature.

Un jury composé des partenaires, d'entreprises et d'élus élira le lauréat de chaque catégorie, qui bénéficiera alors d'une dotation offerte par la CCV en communication ou en accompagnement.

Souhaitant impliquer les habitants du Vallespir dans le choix des lauréats, la CCV proposera en avril à la votation citoyenne sur son site internet les projets des entreprises candidates.

Un Prix du Public sera alors décerné à l'entreprise ayant eu le plus de voix et la remise des prix aura lieu d'ici l'été.

RENDEZ-VOUS DU 1^{ER} AU 15 AVRIL SUR LE SITE INTERNET

www.vallespir.com
et voter pour votre coup de cœur.

TROPHÉES DE
L'ÉCONOMIE
BY VALL-UP

e c o
n o
i m
e

CANDIDATEZ DU
1 NOV. AU
31 JANV.
2024

ENTREPRISES
ASSOCIATIONS
COOPÉRATIVES

3 CATÉGORIES, 3 LAURÉATS

COMMERCES ET SERVICES
DE PROXIMITÉ

PROMOTION ET VALORISATION
DU TERRITOIRE

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

WWW.VALLESPIR.COM

INSCRIPTIONS
04 11 96 01 12



+ D'INFOS



LE CONCOURS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISES QUI OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le concours de créateurs d'entreprises se révèle être un tremplin inestimable pour les esprits les plus novateurs. Cet événement, véritable pépinière d'idées et de talents, offrent aux entrepreneurs en herbe une plateforme pour concrétiser leurs projets les plus audacieux et révolutionnaires.

Qu'il s'agisse de startups technologiques, de projets socialement innovants ou de solutions environnementales, le concours de créateurs d'entreprises est le théâtre où se dessine le futur de l'entrepreneuriat. En rassemblant des passionnés, des experts, cette compétition stimulent la

créativité, favorisent les échanges et encouragent l'émergence de solutions innovantes face aux défis de notre époque.

Ce concours revête également une dimension sociale et économique essentielle. En encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation, il contribue à dynamiser l'économie locale, à créer des emplois et à stimuler la compétitivité du territoire. De plus, en mettant en lumière des initiatives prometteuses, il participe à renforcer l'image et l'attractivité de l'écosystème entrepreneur et ambitieux du Vallespir.



FRANÇOIS REY
1^{ER} PRIX VALLUP WEEK-END 2023

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE PROJET VERREO ?

Verréo est une société à mission. Son objectif est d'accélérer la décarbonation des conditionnements des vins, bières et jus.

Concrètement : inventer la première bouteille en verre très bas carbone et recycler les bouchons pour leur éviter la fin de vie à l'incinérateur.

Il s'agit de 2 programmes de recherche, l'un fondamentale en collaboration avec des organismes scientifiques. L'horizon est précis mais plus loin que pour la valorisation des bouchons.

Là il s'agit de passer assez vite en phase pré industrielle en triant et valorisant les bouchons.

VOUS VENEZ D'INTÉGRER VALL-UP ET PRIS VOS MARQUES DANS VOTRE NOUVEL ATELIER, C'EST QUOI LA SUITE ?

Depuis que je suis à l'atelier de Vall-Up, d'abord je profite du super environnement de travail et du contact avec les autres résidents.

Ensuite, je travaille à la mise en place d'un laboratoire local de réemploi bouchon/bouteilles en verre pour réintroduire la consigne des bouteilles et booster la collecte des bouchons.

Faire du Vallespir un exemple pour le département et la région.

On fera participer au maximum les habitants, commerçants et surtout les brasseurs / viticulteurs du Tech.



LES RENDEZ-VOUS VALL-UP

PROGRAMME D'ATELIERS À DESTINATION DES ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dans un contexte économique en constante mutation, où la digitalisation est devenue un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises, la Communauté de Communes c'est munie d'un conseiller numérique dédié aux entreprises du territoire qui se révèle être un atout précieux. Cet expert, accompagne les entreprises dans leur transition digitale, offre un soutien indispensable pour saisir les opportunités offertes par le numérique et relever les défis qui en découlent.

Au cœur de cette dynamique, le programme «**LES RENDEZ-VOUS DE VALL-UP**» qui a débuté en janvier et se déroulera tout au long de l'année, propose aux entreprises une gamme d'ateliers sur mesure, visant à renforcer leur présence en ligne, optimiser leur gestion et moderniser leurs pratiques. Grâce à différentes sessions, ciblées en fonction des thématiques et des niveaux, ces ateliers animés par le conseiller numérique, le service communication et le service économique, guident les entreprises dans l'exploitation optimale des technologies digitales pour développer leur activité et améliorer leur performance.

Les ateliers numériques constituent l'un des piliers de ce programme, offrant aux entreprises l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir

les dernières tendances en matière de digitalisation. De la création d'un site web à la mise en place d'une stratégie de marketing digital en passant par l'utilisation d'outils collaboratifs, ces sessions pratiques permettent aux entrepreneurs de monter en compétence et de s'approprier les outils numériques indispensables à leur croissance.

Parallèlement, la gestion d'entreprise occupe une place centrale dans le programme. En proposant des solutions de gestion intégrées, des logiciels de comptabilité en ligne et des outils de gestion de projet, ces experts permettent aux entreprises d'optimiser leurs processus internes, de gagner en efficacité et de mieux piloter leur activité au quotidien.

Vous l'aurez compris, le programme «**LES RENDEZ-VOUS DE VALLUP**» représente un véritable levier de transformation pour les entreprises, les aidant à tirer pleinement parti des opportunités offertes par le numérique. En offrant un accompagnement personnalisé, des outils performants et des conseils avisés.

Ce projet piloté par le conseiller numérique joue un rôle clé dans la réussite et la pérennité des entreprises dans l'ère du digital.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À VENIR :

LES RENDEZ-VOUS VALL-UP

JEUDI 7 MARS
9H00-12H00 - VALL-UP

ATELIER NUMÉRIQUE
Mes comptes pro Instagram et Facebook

Création du compte professionnel Instagram et de la page entreprise Facebook de votre entreprise. Découverte des outils d'analyse pour évaluer l'efficacité de votre communication et l'ajuster à votre cible.

LES RENDEZ-VOUS VALL-UP

JEUDI 14 MARS
17H00-19H00 - VALL-UP

AFTERWORK
Je veux un site internet, oui, mais !!

Temps d'échange convivial pour connaître les 1000 façons de créer un site internet et choisir celle qui correspond au mieux à vos besoins.

LES RENDEZ-VOUS VALL-UP

JEUDI 28 MARS
9H00-12H00 - VALL-UP

ATELIER ENTREPRENEUR
Mon Business Plan

Techniques et outils pour bien rédiger son Business plan.

→ Pour suivre le programme des prochains ateliers et vous inscrire. Rendez-vous sur le site : www.vallespir.com

VIVRE & HABITER EN VALLESPIR

DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Confronté aux défis du changement climatique, le Vallespir n'a pas tardé à prendre conscience de la nécessité d'agir. Ainsi, le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** adopté en 2020 se fixe des objectifs clairs et mesurables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à promouvoir les énergies renouvelables et à améliorer la qualité de l'air. Parmi les principales actions envisagées, la transition énergétique occupe une place centrale. Au-delà de ses retombées écologiques, le PCAET entend également stimuler l'économie locale et favoriser l'emploi dans les secteurs verts. En encourageant l'innovation, la création d'entreprises durables et les mobilités douces. Le territoire aspire à devenir un modèle d'excellence en matière de développement durable et de résilience face aux bouleversements climatiques.

OPTIMISER L'ÉNERGIE GRÂCE AUX PERMANENCES CADASTRE SOLAIRE ET THERMOGRAPHIE AÉRIENNE.

Dans le contexte actuel de préoccupation croissante pour l'environnement et la nécessité de réduire notre empreinte carbone, les initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont de plus en plus cruciales. Deux de ces initiatives, les permanences cadastre solaire et la thermographie aérienne, sont là pour informer et sensibiliser sur la manière dont nous pouvons utiliser l'énergie solaire et comment nous pouvons améliorer la déperdition énergétique de nos maisons et habitats collectifs.

Les permanences cadastre solaire, tout d'abord, sont des ressources précieuses pour les propriétaires et les entreprises qui envisagent de passer à l'énergie solaire. Ces permanences permettent aux participants de recevoir des informations personnalisées sur le potentiel solaire de leur propriété. Grâce à l'analyse des données cadastrales et des données météorologiques locales, il est possible d'estimer la quantité d'énergie solaire que votre toit peut produire, ainsi que les économies potentielles sur votre facture d'électricité. Cette démarche contribue non seulement à sensibiliser davantage à l'énergie solaire, mais elle aide également à prendre des décisions concernant l'installation de panneaux solaires.

La thermographie aérienne, quant à elle, est une technologie novatrice qui permet de cartographier la chaleur émise par les bâtiments. En utilisant une caméra thermique montée sur un avion, la Communauté de Communes du Vallespir a collecté les informations du territoire et détecté les fuites de chaleur, les zones mal isolées qui contribuent à une surconsommation d'énergie. Les données collectées lors de la thermographie aérienne sont ensuite mises à la disposition des propriétaires grâce aux différentes permanences, ce qui les encourage à entreprendre des rénovations écoénergétiques pour économiser de l'argent et réduire leur empreinte carbone.

LA THERMOGRAPHIE UN OUTIL INNOVANT POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Dans la quête incessante d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la thermographie de façade émerge comme une technologie innovante et précieuse. Cette méthode, basée sur l'imagerie thermique, permet d'identifier les zones de déperdition de chaleur et les ponts thermiques, offrant ainsi une vision claire des points à améliorer pour réduire la consommation énergétique et améliorer le confort thermique des occupants.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN ENJEUX STRATÉGIQUE INCONTOURNABLE

En quoi consiste exactement la thermographie de façade ? C'est une technique non destructive qui utilise une caméra thermique infrarouge pour mesurer et visualiser les différences de température à la surface des murs. Les zones présentant des températures anormalement élevées ou basses indiquent des problèmes d'isolation ou des défauts de construction, tels que des infiltrations d'air ou des défauts d'étanchéité.

Cette méthode présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet d'effectuer des inspections rapides et précises sans avoir besoin d'accéder physiquement à toutes les parties du bâtiment. De plus, elle offre une visualisation claire des anomalies détectées, ce qui facilite l'identification des actions correctives à entreprendre. Enfin, elle constitue un outil pédagogique efficace pour sensibiliser les propriétaires et les occupants à l'importance de l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie réalisables.

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS SUR LE SITE : www.vallespir.com



MOBILITÉS DOUCES

Dans un monde en pleine mutation, où les enjeux environnementaux et sociaux prennent une place prépondérante, les mobilités douces émergent comme une réponse innovante et nécessaire aux défis contemporains. Vélos, trottinettes électriques, navette, marche à pied... Ces modes de déplacement alternatifs doivent gagner du terrain sur le territoire, redessinant ainsi le paysage urbain et offrant de nouvelles perspectives.

PROJET MOBILITÉ SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

Dans le cadre de son Schéma de Mobilité Durable, La Communauté de Communes accompagne actuellement la commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts à la réalisation d'un schéma communal d'organisation des mobilités.

L'objectif est de concerter les habitants et usagers de la commune afin de partager une vision de l'aménagement de l'espace de leur lieu de vie pour permettre à chacun de recourir au mode de déplacement le plus adapté à son trajet. Ainsi le travail mené doit permettre d'aboutir à un schéma partagé de circulation des différents modes de déplacements et à une politique de déplacements concertée au sein de la commune.

Dans le cadre de ce projet, un questionnaire mobilité a été diffusé auprès des habitants du 1^{er} octobre au 10 novembre, pour un total de 90 réponses.

L'enquête mobilité sur les habitudes de déplacements des habitants a révélé principalement que :

L'objectif est de pouvoir définir en concertation avec les habitants et usagers de la commune les zones dédiées aux mobilités douces, les zones de partage, les zones à sens unique, les zones de stationnement et ainsi aboutir à un schéma partagé de circulation des différents modes de déplacements sur la commune. Ce projet a pour but de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace tout en facilitant les mobilités douces dans le cadre des déplacements quotidiens.

La majorité des habitants (**63%**) déclare se déplacer quotidiennement sur la commune.

94% des habitants déclarent s'y déplacer au moins 3 fois par semaine.

PROJET PILOTE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La majorité des habitants déclare se déplacer principalement en voiture (**41%**) et à pied (**36%**) sur la commune.

19% des habitants déclarent également

s'y déplacer en vélo.

10% des habitants déclarent ne jamais se déplacer à pied sur la commune, principalement à causes des itinéraires non sécurisés (**67%**) mais également à cause des distances qui les séparent du bourg-centre.

Des axes prioritaires d'amélioration à apporter en matière de mobilité ont été identifiés dont :

- la traversée du village par la D113,
- les rues des écoles
- le pont direction Maureillas-Las Illas
- l'axe RD13 entre le pont et le Clos de Villargeil

COMMENT AMÉLIORER SES MOBILITÉS POUR ALLER TRAVAILLER ?

Le service développement durable de la Communauté de Commune du Vallespir s'engage à accompagner les salariés et les chefs d'entreprises des Parcs d'Activités Économiques du territoire pour trouver de nouvelles solutions de mobilités plus durables à travers le projet d'Accompagnement à l'organisation des déplacements des employés des Parcs d'Activités Économiques

DÉMARRAGE DE LA DÉMARCHE SUR CÉRET EN 2023

Deux questionnaires ont été proposés du 24 mars au 1^{er} mai 2023 aux salariés et chefs d'entreprises du Parc d'Activité Economique Tech-Oulrich à Céret afin de connaître :

Les **habitudes de déplacements** de toutes les personnes travaillant sur le site.

Les **infrastructures et services existants** en lien avec les mobilités déjà proposés par les entreprises.

Les **freins** à la pratique et l'utilisation de certains modes de déplacements.

Les **besoins** et les **attentes** de tous en termes de mobilités.

Ils ont dit...



FABIEN 37 ANS

HABITE À CÉRET

TRAVAIL CHEZ DIAM BOUCHAGE

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES TECH OULRICH

Depuis plus de deux ans et demi, je me rends au travail à vélo et ça quelque soit le temps qu'il fait. J'ai décidé de faire ça pour éviter et réduire dans un premier temps les petits trajets en voiture. Nous avons très vite fait la même chose avec les enfants le matin et le soir pour aller et venir de l'école.

Aujourd'hui c'est devenu un plaisir, une étape de la journée que nous apprécions faire. C'est même dommage qu'on ne l'ai pas fait avant.

Au bout d'une année quand nous avons pris conscience du changement de nos habitudes, nous avons pris la décision de se séparer d'une de nos voitures car on s'en servait pratiquement plus.



PABLO 35 ANS

HABITE À CÉRET

TRAVAIL CHEZ KUUPANDA

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES TECH OULRICH

Je me rends au bureau quasi tout le temps à vélo avec la voie verte qui emmène directement à la zone Tech Oulrich, c'est tout droit, ça prend 5min ce serait bête de s'en priver.

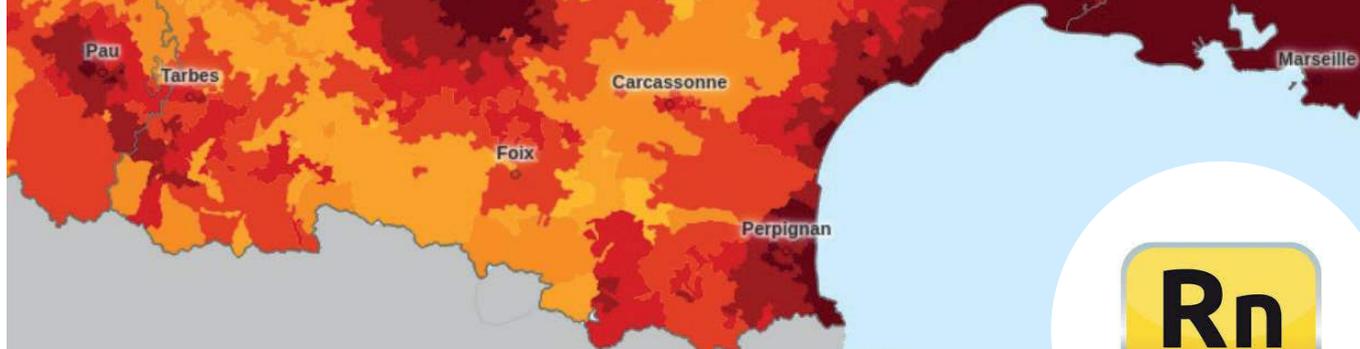
Après au delà du paysage qui est sympa avec le Canigou et la traversée du Palau on voit bien que le temps de prendre la voiture, se rendre jusqu'à la zone où l'axe est souvent chargé et bien tu mets moins de temps d'y aller en vélo.

LE MESSAGE SANTÉ

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

86
Rn
Radon
(222)

Xenon
131.293



Rn
Radon
(222)

LE RADON

UN GAZ RADIOACTIF NATUREL INODORE, INCOLORE ET INERTE

Le radon, un gaz naturel radioactif inodore, invisible et potentiellement dangereux, peut se retrouver dans nos maisons sans que nous en soyons conscients. Bien que peu connu du grand public, le radon représente une menace sérieuse pour la santé publique, en particulier lorsqu'il s'accumule à des niveaux élevés dans les espaces clos.

PÉNÉTRATION DANS LES HABITATS :

Le radon peut s'infiltrer dans nos maisons par diverses voies, telles que les fissures dans les fondations, les joints des planchers, les drains et les espaces autour des tuyaux. Une fois à l'intérieur, il a tendance à s'accumuler dans les espaces mal ventilés, comme les sous-sols et les caves.

RISQUES POUR LA SANTÉ :

À des niveaux élevés, l'exposition au radon peut augmenter le risque de cancer du poumon, en particulier chez les fumeurs. Les particules radioactives inhalées peuvent endommager les cellules pulmonaires et provoquer des mutations génétiques, conduisant éventuellement au développement de tumeurs cancéreuses.

La région Occitanie est concernée par les remontées de radon en raison de ce contexte géologique local. A l'air libre, le radon se dilue et ne présente aucun danger. En revanche, à l'intérieur des locaux, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

Face à cet enjeu de santé publique, dans le cadre du Contrat Local de Santé, les collectivités se sont mobilisées pour procéder cette année à la mesure de ce risque dans les établissements dont elles ont la charge.

Ainsi, du 22 au 24 janvier, l'ensemble des crèches, écoles, centres de loisirs situés dans les zones à risque ont bénéficié de la pose de dosimètres qui resteront en place jusqu'au mois d'avril. Les résultats sont attendus à l'été 2024 et seront affichés devant chaque établissement.

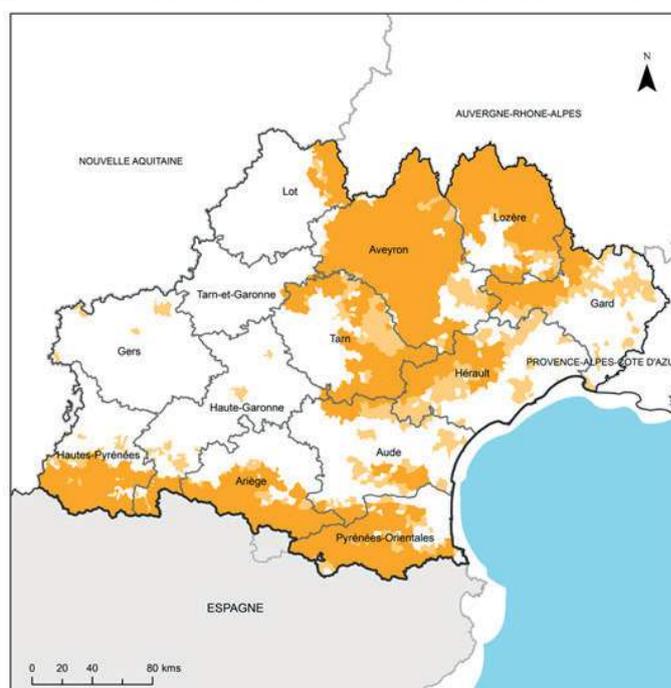
Le radon, bien qu'invisible, ne doit pas être ignoré. En comprenant ses dangers potentiels et en prenant des mesures pour évaluer et réduire les

niveaux dans nos maisons, nous pouvons protéger notre santé et celle de nos proches contre cette menace insidieuse

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'ARS OCCITANIE.

www.occitanie.ars.sante.fr

Répartition communale du potentiel radon géogénique en Occitanie



Légende

- Département
- Potentiel radon géogénique communal
- Faible
- Faible mais avec 1 ou plusieurs facteurs géologiques pouvant faciliter le transfert du radon
- Une partie du territoire qui présente un potentiel moyen ou élevé

Source : IRSN (déc 2014), Basemap, GeoFile (IGN)
Réalisation : ARS Occitanie, novembre 2016

TOURISME

TAXE DE SÉJOUR COMMUNAUTAIRE

Dans une démarche proactive en faveur du développement local, la Communauté de Communes a délibéré pour l'instauration de la taxe de séjour communautaire applicable au 1^{er} janvier 2024.

En utilisant ces fonds pour la promotion de notre destination «**Vallespir, La Nouvelle Sensation Catalane**», nous cherchons à préserver et à promouvoir notre identité locale, renforçant ainsi l'attrait de notre destination pour les visiteurs.

Notre territoire est depuis longtemps une destination appréciée des touristes et des curistes, attirant des visiteurs grâce à ses charmes naturels, son patrimoine culturel riche et son accueil chaleureux. Ainsi, pour assurer un développement équilibré et durable, il est important d'adapter notre approche envers le tourisme.

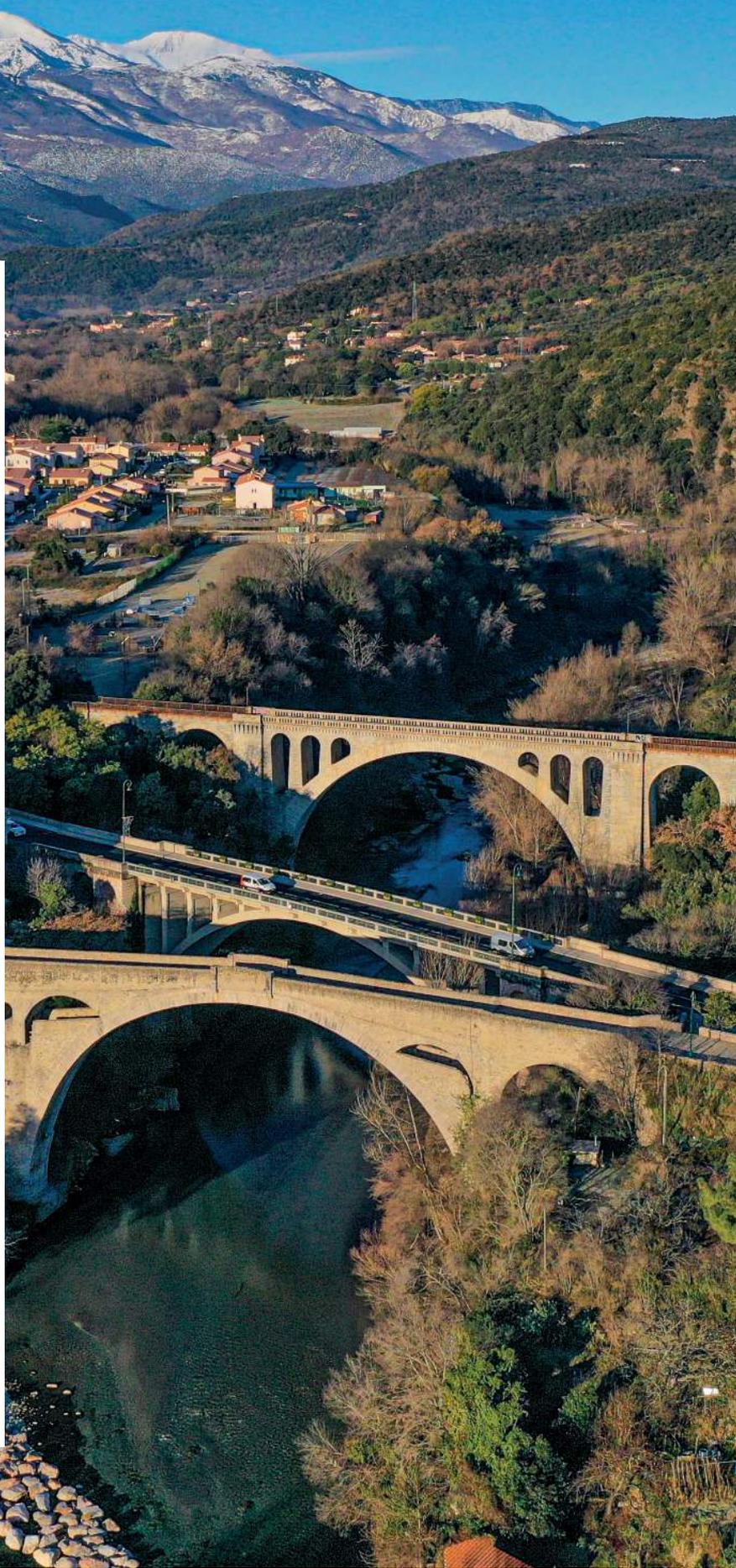
Une procédure simple pour les hébergeurs :

- Déclarer le (ou les) hébergement(s) sur declaloc.fr (remplace la déclaration en mairie CERFA)
- Réceptionner ses codes de connexion à la plateforme vallespir.taxesejour.fr
- Déclarer mensuellement les nuitées sur vallespir.taxesejour.fr
- Afficher le tarif de la taxe de séjour dans l'espace d'accueil, visible par le client
- Faire figurer la taxe de séjour sur la facture du client et/ou le contrat de location
- Percevoir la taxe de séjour avant le départ des personnes assujetties
- Reverser la taxe de séjour à la Communauté de Communes du Vallespir à la fin de chaque trimestre (chèque à l'ordre du trésor public ou virement bancaire)

Pour toutes questions ou renseignements, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme Vallespir Tourisme par courriel à l'adresse :

taxedesejour@vallespir-tourisme.com

ou par téléphone au **04 68 87 50 95**.



CHANTIERS TERMINÉS

SUCCÈS ENVIRONNEMENTAL ET INDUSTRIEL



En ce début d'année 2024, la Communauté de Communes célèbre la conclusion réussie de deux projets d'envergure, marquant une étape importante dans la transformation de son paysage urbain et environnemental. La dépollution des berges du Tech et la réhabilitation de la friche industrielle Sainte Marguerite témoignent de l'engagement en faveur du développement durable et de l'attractivité économique.

DÉPOLLUTION DES BERGES DU TECH :

Après des années d'efforts concertés, les berges du Tech ont enfin été débarrassées de leur lourd fardeau de pollution. Ce projet ambitieux, mené par une coalition d'acteurs locaux et d'experts environnementaux, a permis de restaurer la biodiversité de cet écosystème vital et de préserver la santé des riverains. Désormais, les berges du Tech offrent un cadre naturel préservé.



RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE SAINTE MARGUERITE :

La friche industrielle Sainte Marguerite a été réhabilitée en une pétillante usine de fabrication de bières avec l'implantation de la brasserie CAP D'ONA. Grâce à un partenariat public-privé innovant et exemplaire, l'ancien site industriel a été réhabilité en un espace moderne et dynamique. Cette transformation radicale redonne vie à un bâtiment emblématique du paysage Cérétan autrefois délaissé.

Ces projets démontrent la puissance de l'innovation, de la collaboration et de l'engagement communautaire dans la réalisation de transformations significatives. Ils incarnent l'espoir d'un avenir où l'harmonie entre l'homme et son environnement est une réalité tangible.

PÉRISCOLAIRE

Les Associations : Pilier Essentiel du Temps Péri-scolaire

Dans le paysage éducatif, le temps périscolaire joue un rôle crucial dans le développement global des enfants. C'est durant ces moments en dehors des heures de classe que les associations prennent le relais, offrant une diversité d'activités enrichissantes qui vont bien au-delà de l'apprentissage académique. Leur importance dans ce contexte ne saurait être surestimée.

Les associations qui interviennent pendant le temps périscolaire contribuent à renforcer les compétences des élèves dans des domaines variés tels que les arts, le sport, les sciences et la culture. Elles offrent un com-

plément précieux au curriculum scolaire traditionnel en proposant des activités stimulantes et ludiques qui favorisent l'épanouissement personnel et social des enfants.

Développement des compétences transversales :

En plus de l'acquisition de connaissances spécifiques, les activités périscolaires organisées par les associations permettent aux enfants de développer des compétences transversales telles que la créativité, la collaboration, la résolution de problèmes et la communication. Ces compétences sont essentielles pour réussir dans la vie professionnelle et sociale.

Ils font le périscolaire...



Je suis **Brigitte Coste**, animatrice sportive à l'association "**PLAISIR DE BOUGER**" créée en 2005. Ce sont des cours pour les adultes, de la gymnastique douce pour les séniors aussi, de la country, des danses folkloriques et de salon.

Depuis 2011, j'anime l'activité country à toutes les écoles primaires et maternelles. D'après moi, de la danse country pour les enfants ce n'est pas vraiment enrichissant mais faire comme une initiation au théâtre en imaginant le pays des cow-boys, des indiens et la nature sauvage, ça leur apporte beaucoup plus. Ils doivent se déguiser, chacun à un rôle, on met de

la musique et ensemble on imagine une petite histoire, avec en général une morale comme la coopération, le partage... ça leur apprend à écouter l'autre, communiquer, se respecter et partager. Ils apprennent beaucoup en s'amusant.

J'ai des diplômes d'enseignement de gym volontaire pour les adultes, les séniors et les enfants.

J'adore enseigner aux enfants, j'aime qu'ils apprennent en s'amusant, il faut contrôler tout en leur laissant de l'initiative et de l'autonomie. Ce moment de partage m'apporte beaucoup.



Bonjour, moi c'est **Héléna**, je suis animatrice au sein de **L'ASSOCIATION T2000** depuis 24 ans maintenant, donc depuis sa création, en 2000.

J'interviens au centre de l'association au niveau des activités enfants, à partir de 3 ans, ados et adultes jusqu'aux séniors.

Nous proposons des activités diverses autour du bien-être et de la forme, ainsi que des activités acrobatiques et du mouvement dansé, axé acrobaties et hip-hop aussi.

Chez nous, on peut pratiquer de l'éveil corporel de la remise en forme avec du renforcement musculaire, nous axons tous nos cours sur la méthode pilates.

Mais également des étirements, de la relaxation, des sorties en marche nordique, du cardio, et une activité que nous sommes les seuls à pratiquer en Vallespir, Haut-Vallespir et même bien plus loin qui est le biking : c'est du vélo en salle pour l'activité cardio-vasculaire qui vient compléter les activités d'étirements, renforcement musculaire.

Ce sont des cours mixtes, autant pour les enfants que pour les adultes.

Nos cours sont proposés en Vallespir et Haut-Vallespir, nous intervenons aussi sur d'autres structures comme les centres de loisirs à Arles sur Tech, à Céret.

Nous intervenons sur les écoles de Céret maternelles et élémentaires sur les temps méridiens.

Nous proposons sur ces temps des activités acrobatiques, dansées, de l'éveil corporel, de la prise de conscience du corps et de son placement dans l'espace et l'apprentissage des premières bases pour pouvoir faire les éléments les plus simples et basiques en acrobaties grâce au petit matériel de l'école et notre matériel que nous amenons, notamment les mini trampolines.

Pourquoi nous intervenons auprès des enfants du périscolaire ? Car nous pensons que c'est important de compléter l'éducation sportive des enfants déjà reçue au sein des écoles par notre intervention.

D'un autre côté, c'est un réinvestissement pour remercier aussi toutes les structures qui nous sont prêtées (les salles par la municipalité, certains espaces..) c'est une façon aussi de revenir vers la ville par nos actions sportives et artistiques.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VALLESPIR

aux côtés des communes pour la réalisation
de leurs projets.



2023 fut le commencement du chantier de la construction de l'école maternelle, de la cantine et de la garderie de la commune de Reynès.

Depuis le début du mandat, la Communauté de Communes soutient toutes les communes dans leurs projets de réhabilitation des écoles via le versement de fonds de concours communautaires : Le Boulou, Céret, Reynès et Maureillas - Las Illas.

Sur Reynès, il était temps de réaliser ces travaux pour la sécurité des enfants (locaux en préfabriqué vieux de plus de 35 ans source de danger, fuite d'eau, sol troué, passoires thermiques amenant une surconsommation énergétique pour la collectivité).

Cette nouvelle école sera l'aboutissement de plusieurs années de recherches et de réflexions de tous les acteurs œuvrant autour de celle-ci (élus, enseignants, personnel communal...) afin d'offrir aux enfants, une école adaptée favorisant les apprentissages.

Sa situation géographique en fait un atout fondamental permettant d'organiser des activités régulières développant les liens entre l'école et la nature, des randonnées aux alentours du pont de Reynès mais aussi de réaliser des projets pédagogiques en lien avec notre patrimoine naturel.

Tous les moyens nécessaires à l'épanouissement de l'enfant favorisant l'esprit de découverte avec des valeurs de collaboration et de partage continueront à être mis à disposition.

L'enseignement dans des locaux neufs, fonctionnels, spacieux avec des classes à effectifs privilégiés favorisent un enseignement de qualité et le plaisir d'apprendre.

Suivez les avancées de ce projet sur le site de la mairie de Reynès www.reynes.fr ou sur le facebook



Depuis 2020
1 104 580€

Investis en fond de concours
pour les réhabilitations des
écoles du territoire.



SÉRIEUX !
ON PEUT PAS TROUVER
MIEUX !



Pour économiser l'eau
Gérard s'est rasé les cheveux

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT !

RETROUVEZ-LES SUR : WWW.VALLESPİR.COM

SÉRIEUX !
ON PEUT PAS TROUVER
MIEUX !



Pour économiser l'eau,
Léa a arrêté de se laver les dents

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT !

RETROUVEZ-LES SUR : WWW.VALLESPİR.COM

LES SOLUTIONS POUR ÉCONOMISER L'EAU...



1 PRENEZ UNE DOUCHE PLUTÔT QU'UN BAIN

Prendre une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain permet d'économiser en moyenne 130 litres d'eau.



2 NE LAISSEZ PAS L'EAU COULER INUTILEMENT

Pendant qu'on se brosse les dents, qu'on se rase ou qu'on se savonne les mains, il est parfaitement vain de laisser le robinet du lavabo ouvert. Ayez le réflexe de le fermer !



3 ÉQUIPEZ VOS ROBINETS D'ÉCONOMISEURS D'EAU

L'économiseur d'eau tend à réduire d'environ 45% votre facture d'eau à l'année. Lavabo ou évier, tous doivent y passer !



4 OPTEZ POUR UN MITIGEUR THERMOSTATIQUE

Il vous permet de régler la température de votre eau avant même de l'ouvrir !



5 OPTEZ POUR UNE CHASSE D'EAU DOUBLE FLUX

Un système de chasse d'eau à double commande permet d'économiser entre 3 et 6 litres d'eau à chaque passage !



6 PRIVILÉGIEZ LES PROGRAMMES "ÉCO"

Le lavage à la main est un véritable gouffre ! Pensez au mode "Éco" et ne lancez votre appareil que lorsqu'il est bien plein.



7 PLACEZ UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DANS VOTRE JARDIN

Les modèles hors-sols sont extrêmement faciles à installer et vous invitent à profiter d'une eau 100 % saine pour votre petit coin de verdure et 100 % gratuite !



8 FAITES LA CHASSE AUX FUITES

Qu'il s'agisse d'un goutte-à-goutte, d'un fillet d'eau plus ou moins mince ou d'une fuite de chasse d'eau les litres gaspillés sont énormes ! Inspectez régulièrement vos robinets.

